

5.0 crédits

30.0 h

1q

Enseignants:	Reyniers Alain ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours abordera à travers des exposés magistraux et des travaux de lectures:</p> <p>A titre d'exemple, les thématiques et concepts suivantes:</p> <p>Nomadisme, Pastoralisme, Sédentarité, Chasseur-Cueilleurs, Mobilité, Spatialité, Itinérance, Errance, Lien à la terre,</p> <p>Et les populations suivantes : Tsiganes, Bédouins, Kung, Pygmées, Mongoles, Inuits, Guarani, etc.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Être initié aux différentes théories et thématiques en anthropologie de la mobilité et de la sédentarité</p> <p>Aura approfondi une problématique particulière en anthropologie de la mobilité et de la sédentarité</p> <p>Aura fait le lien entre cette question et le travail de jury.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>>Le cours porte sur l'examen anthropologique de différentes pratiques de déplacement et tente, à partir de ces dernières, de dégager la place, le poids et les singularités de la mobilité au sein des sociétés humaines. En recourant principalement à des travaux qui relèvent de l'ethnographie et de l'anthropologie historique, les</p> <p>>exposés parcourent successivement les sociétés nomades traditionnelles (chasseurs-cueilleurs, pasteurs et péripatétiques), les pèlerinages et le tourisme, la mobilité contestataire, la mobilité étudiante actuelle, la dynamique des migrations contemporaines. Des caractéristiques récurrentes sont dégagées et comparées, de manière critique et contrastée, avec celles qui définissent habituellement la sédentarité. L'ensemble contribue à nourrir une réflexion sur les dynamiques constitutives des sociétés humaines.</p>
Autres infos :	<p>Pré-requis : Aucun</p> <p>Evaluation : Pour les étudiants en anthropologie ce cours sera évalué selon les modalités des cours faisant partie du jury (cf. master en anthropologie)</p> <p>Pour les autres étudiants, un examen traditionnel est organisé.</p> <p>Le support de cours sera établi ultérieurement par l'enseignant qui sera chargé du cours.</p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Master [60] en sociologie et anthropologie</p> <p>> Master [60] en histoire</p> <p>> Master [120] en philosophie</p> <p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)</p> <p>> Master [60] en philosophie</p> <p>> Master [120] en histoire</p> <p>> Master [120] en anthropologie</p> <p>> Master [120] en sociologie</p> <p>> Master [120] en sciences de la population et du développement</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD